



Les groupes d'achats communs

Un partenariat entre producteurs et consommateurs,
pour produire et consommer autrement



NATURE
PROGRÈS
BELGIQUE

Qu'est-ce qu'un groupe d'achats communs ?

Il s'agit d'un groupe de personnes qui se réunissent régulièrement pour acheter ensemble des produits de qualité directement aux producteurs et transformateurs locaux. (exemples : le pain, les produits laitiers, la viande, les légumes, les semences, etc.)

Mon groupe d'achats communs

Au sein de mon groupe d'achats, j'ai accès à des aliments de saison produits localement. Cela favorise la diversité des productions et diminue les gaspillages : maintenance, transports, emballages. Je bénéficie ainsi de prix avantageux.

Les liens étroits qui m'unissent aux producteurs me permettent de manger en toute confiance car je sais comment est produite mon alimentation.

À chaque rencontre, je passe un bon moment, je partage des recettes, je goûte de savoureux produits et je débats de ce qui me tient à cœur.

Avec les autres adhérents, je participe activement au maintien d'une agriculture à échelle humaine et durable, proposant des produits de grande qualité.

Le partenariat que nous établissons avec les producteurs est basé sur la collaboration et la solidarité.

Ensemble, nous défendons certaines valeurs telles que : l'autonomie du producteur, un mode de production respectueux de l'environnement, la prise en charge de son alimentation par chacun, la qualité des produits, la qualité de vie, etc.



L'agriculture biologique à petite échelle est celle qui intègre le mieux ces valeurs.

Chaque groupe d'achats a son histoire, son ambiance propre, résultant de la diversité des personnes qui le composent et du contexte de son éclosion.

Comment ça marche ?

En premier lieu, je définis avec mes partenaires la liste de produits que nous souhaitons acheter collectivement (exemples : les légumes, les produits laitiers, la viande, les produits secs, le pain, les produits d'entretien écologiques ...).

Ensuite, nous rencontrons le ou les producteur(s) avec lesquels nous avons envie de collaborer, en fonction de nos critères éthiques, écologiques, géographiques ou sociaux.

Une fois le(s) partenariat(s) établi(s), nous envoyons la première commande.

Les commandes sont centralisées et transmises au(x) producteur(s) à une fréquence propre à chaque groupe (d'une fois par semaine à trois fois par an).

Le jour où les commandes arrivent, nous nous rassemblons pour les distribuer. C'est un moment privilégié d'échange et de convivialité.

En fonction de mes disponibilités, je participe aux différentes tâches (comptabilité, envoi et réception de la commande, répartition au sein du groupe etc.).



À quoi ça sert ?

Dans un groupe d'achats, il n'y a pas d'intermédiaires commerciaux. Cela rend le prix de l'alimentation biologique plus accessible.

La traçabilité est directe. J'ai confiance en la qualité de mon alimentation puisque je connais le visage du producteur et sa façon de travailler. La relation qui m'unit à lui me permet de mieux prendre conscience des contraintes liées à la production et de ce qui fait la qualité d'un produit bio, au delà du cahier des charges.

Le groupe d'achats donne accès en un même lieu à différents produits provenant souvent de différents producteurs.

C'est une autre façon de « faire ses courses ». J'y fais des rencontres et j'enrichis mes connaissances sur l'alimentation.

En fournissant un groupe d'achat, le producteur et/ou transformateur vend au prix juste et augmente son autonomie par rapport à la distribution agro-industrielle qui lui impose des conditions de vente et de production souvent défavorables.

Le producteur qui s'engage dans une relation directe avec les adhérents d'un groupe d'achats en tire une meilleure reconnaissance de son travail et a plus de plaisir à répondre à leurs attentes en terme de qualité. Il peut tenir compte des préférences des adhérents et planifier sa production pour proposer un éventail de produits adapté à leurs goûts.



Je souhaite rejoindre un groupe d'achats communs, à qui m'adresser ?

Nature & Progrès Belgique organise des rencontres avec les groupes existants dans votre région. Vous pouvez leur rendre visite seul ou entre amis.

J'ai envie de créer un groupe d'achats communs avec quelques personnes de mon entourage ? Comment m'y prendre ?

Nature & Progrès Belgique vous conseille et vous accompagne pour le structurer en fonction de vos aspirations. Nous travaillons également à établir un dialogue entre les groupes d'achats.

Pour toute information

Nature & Progrès Belgique,
520 rue de Dave à 5100 Jambes.

Tél. 081.30.36.90

Visitez notre site <www.natpro.be>

